

Trafic de migrants : un procureur italien dit avoir « des preuves » contre des ONG

Selon [Le Monde](#), qui cite La Stampa, un procureur de Catane déclare détenir des preuves de contacts entre certaines organisations non-gouvernementales (ONG) et des passeurs situés en Libye afin de faciliter le passage de migrants en Europe.

L'accusation est simple : des passeurs situés en Libye donneraient des indications aux ONG dont les bateaux attendraient les migrants dans une zone précise.

Cette accusation claire de la part du procureur de Catane n'est pas une première. Depuis plusieurs mois, les soupçons de connivences entre passeurs et ONG de secours des migrants se sont accumulés.

En décembre dernier, le [Financial Times](#) a révélé que l'agence Frontex disposait de soupçons très forts quant à des complicités entre ONG et passeurs.

Selon le journal anglais, « des indications claires [avaient été données aux migrants par les passeurs] avant le départ sur des directions précises dans le but d'atteindre les bateaux des ONG.

»

A la même période, la fondation Gefira avait réalisé une [vidéo](#) dans laquelle apparaissaient les mouvements de certains bateaux identifiés comme appartenant à des ONG. On voyait très clairement que les bateaux de ces ONG allaient chercher les migrants à quelques kilomètres seulement des côtes libyennes.

Les liens troubles entre trafiquants d'êtres humains et ONG semblent donc sur le point d'être définitivement mis à jour. L'Observatoire des Migrations suivra cette affaire avec une attention toute particulière.